

CONSULTATION PUBLIQUE



MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME POUR LE RENDRE CONFORME AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

LA CONSULTATION PUBLIQUE PORTE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT P-04-047-166 QUI PRÉVOIT DES MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME, NOTAMMENT AU NIVEAU DE SON DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE, DES DENSITÉS ET DES AFFECTATIONS, AFIN D'ASSURER SA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION URBAINE DE MONTRÉAL.

Séance d'information

16 septembre 2015, 19h00

Lieu 

OCPM,
1550 rue Metcalfe, 14e étage
Métro Peel

Séance d'audition des opinions

13 octobre 2015, 19h00

Date limite d'inscription pour présenter une opinion

8 octobre 2015, 19h00



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Pour information

514 872 8510

ocpm.qc.ca/concordance-schema